

Stage L2: conseils, avis, merci !

Par **Carlistos**, le **25/02/2020** à **23:56**

Bonjour.

Je suis étudiant en L2 et comme chacun, je suis soucieux de mon orientation et de mon dossier. Je me suis dit que pour découvrir un métier et donner un plus à mon CV, il était judicieux d'effectuer un stage, dès cette année. Je souhaite l'effectuer cette année car la sélection s'est déplacée au M1 et que le stage est généralement fait l'été, ainsi il pourra être pris en compte dans ma candidature en master.

Ceci étant je suis assez stressé à cette idée. En effet, je n'ose pas démarcher les professionnels, j'ai cette impression que je vais les déranger.

J'ai besoin de vos conseils.

J'ai cru comprendre que le mois de février était la bonne période pour candidater.

Pourriez vous me donner des pistes sur comment s'y prendre ?

CV + lettre de motivation ? Par mail, par courrier, physiquement ?

Une, deux, trois semaines ? un mois ?

Aussi, faut-il adopter une tenue particulière ? Je me dis qu'en L2 investir dans une tenue professionnelle (costume) est peut être un peu tôt, une tenue civile propre et simple suffit-elle ?

Bref, j'ai besoin de vos mots pour me rassurer, m'aiguiller et peut être me faire part de vos expériences ! Merci à vous !

Par **Isidore Beautrelet**, le **26/02/2020** à **08:48**

Bonjour

Pour la forme du CV et de la lettre de motivation, le mieux est de d'abord contacter le cabinet ou l'entreprise par téléphone.

Pour la durée, c'est à vous de voir, je pense que deux ou trois semaines c'est déjà bien.

Après c'est le professionnel qui aura le dernier mot.

Le costume n'est pas obligatoire, sachant que même certains professionnels n'en portent pas. Une chemise, un pantalon et des chaussures c'est déjà très bien.

Élément important : vérifier que votre fac délivre bien des conventions de stage durant l'été.

Par **LouisDD**, le **26/02/2020** à **10:35**

Bonjour

Concernant le dépôt du dossier, selon les études ou les cabinets, la procédure peut être dématérialisée (sur leur site internet), le mieux à mon sens, est de se déplacer sur place (ou d'appeler avant) pour savoir si ça vaut le coup de poser un CV, de le déposer le cas échéant (ayant effectué un démarchage cette année pour un stage, l'un des points apprécié par le directeur d'un cabinet a été mon dépôt en personne).

Surtout ne pas oublier les relances, j'ai pour ma part relancé chaque semaine le même jour que le dépôt du CV lettre de motivation, une fois par mail, une autre fois par courrier postal.

Malgré quelques silences qui durent, j'ai déjà eu des réponses (malheureusement négatives). Mes camarades m'ont rassuré en disant que la relance était appréciée (si ce n'est pas du harcèlement avec 5 mails par jour) et surtout nécessaire parce qu'on va dire que les professionnels n'ont pas toujours que ça à faire de jouer au RH...

En tout cas n'ayez pas peur d'aller vers eux, au pire à part un refus, vous ne risquez rien de demander.

Par **Dolph13**, le **26/02/2020** à **15:14**

Bonjour,

Je suis à 100% d'accord avec ce qu'on dit Isidore et Louis.

Je tiens juste à ajouter que si jamais la démarche auprès des professionnels vous angoisse, vous pouvez vous tourner vers les associations étudiantes. Elles sont souvent négligées et pourtant elles peuvent avoir des bons contacts avec les entreprises et les professionnels. Certaines d'entre elles peuvent également démarcher pour vous. A vous de voir ce que les associations étudiantes de votre fac peuvent vous proposer.

Tenez nous au courant pour la suite ^^

Par **LouisDD**, le **26/02/2020** à **15:33**

Attention cependant, il faut bien être conscient que personne ne peut faire les démarches à votre place, même en cas de partenariat il faut que ce soit votre initiative et personne n'est là pour faire votre CV et lettre de motivation et encore moins aller aux entretiens s'il y en a... donc les associations à part vous donner les contacts... ça sera limité.

Par **Lorella**, le **26/02/2020** à **19:22**

Bonsoir

5 conseils pour décrocher un stage dans un cabinet juridique

<https://www.letudiant.fr/jobsstages/nos-conseils/5-conseils-pour-decrocher-un-stage-dans-un-cabinet-juridique.html>

Par **Isidore Beautrelet**, le **27/02/2020** à **08:04**

Bonjour

Je rejoins Louis, c'est bien le candidat qui doit faire le premier pas vers le professionnel.